Victor Ruffy (1937 - 2016)

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2016)**

Heft 2118

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

taux d'intérêt. Ce dernier est calculé sur la base du taux le plus bas appliqué par la Banque d'Angleterre, combiné avec un mécanisme complexe d'adaptation du taux en fonction du revenu du débiteur.

La pérennité de ce dispositif séduisant dépend très largement du taux de remboursement. Selon un rapport de la commission des comptes de la Chambre des Communes, le gouvernement est aujourd'hui créditeur pour un montant de 46 milliards de livres sterling d'avance de frais d'inscription et prêts aux étudiants. Cette somme devrait atteindre les 200 milliards dans les 25 ans à venir; la proportion des prêts qui ne seront jamais remboursés s'élèverait à 35%, voire à 40%.

Dès lors, il paraît fort probable que les conditions d'octroi et de remboursement nécessiteront encore des ajustements au fil du temps.

Le système anglais de financement de l'enseignement supérieur mérite en tout cas d'être examiné et suivi de très près. A défaut de se révéler intégralement exportable, il peut fournir des pistes de réflexion utiles pour notre pays.

Victor Ruffy (1937 – 2016)

En mémoire d'un ami, longtemps collaborateur de DP

Yvette Jaggi - 05 avril 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29150

Tout était clair en Victor Ruffy. Son sourire amical et chaleureux mettait en confiance; son port droit disait l'homme sincère; la force de ses convictions, la générosité de ses engagements solidaires se pressentaient d'emblée.

Géographe spécialiste de l'aménagement du territoire, il a fait de la préservation du milieu vital l'une de ses priorités. On l'a vu s'impliquer énergiquement dans la protection des rivières, des lacs ainsi que des rives dont il a défendu le libre accès.

Ses convictions socialistes l'ont conduit de la municipalité de Morrens au Grand Conseil vaudois puis au Conseil national et jusqu'à la présidence de l'Assemblée fédérale en 1989-90.

Porté par un idéal démocratique et culturel, il a participé avec ardeur aux travaux du Conseil de l'Europe. Pour le compte de Strasbourg, il a pris la tête d'une mission d'observation internationale chargée de veiller au bon déroulement d'élections municipales au Kosovo. Le sort des populations albanaises lui a toujours tenu à cœur.

Combattant de l'égalité des droits entre femmes et hommes, il a dénoncé devant le Parlement l'éviction en décembre 1983 de Lilian Uchtenhagen, première candidate au Conseil fédéral.

Rappelons ici un épisode significatif survenu dans les années 70: son appui sans faille à Barbara Fonjallaz, veuve à qui son beau-père refusait un transfert de bail à ferme du domaine viticole propriété de la dynastie depuis 1552.

Si cette affaire de droit foncier rural avait mobilisé Victor Ruffy, c'est qu'en plus de la question de l'égalité, elle le mettait au cœur de la recherche qui aura fondé sa thèse de géographie.

Publiée en 1989 sous le titre paisiblement académique de *Structure et dynamique économiques et géographiques d'un espace foncier: vingt ans de transactions foncières dans le canton de Vaud*, cette étude novatrice exploitait le fichier constitué par le Service cantonal de l'aménagement du territoire dont Victor Ruffy fut l'un des principaux collaborateurs.

L'inventaire répertoriait toutes les transactions foncières, classées par année et par commune. Chaque fois s'y trouvaient précisées la désignation cadastrale des parcelles, les caractéristiques générales des vendeurs et des acheteurs ainsi que les surfaces vendues et leur prix. La comparaison des données concernant deux périodes distinctes (1970-1973 et 1980-1983) permettait de mesurer l'évolution des prix et de repérer d'éventuels mouvements spéculatifs.

A l'époque, il n'était pas encore question de *«bulles»*, mais la spéculation foncière suscitait déjà de vifs débat. Une polémique fit rage dans les colonnes de *Domaine Public*, suite à un article de Jean-Christian Lambelet soutenant que les spéculateurs jouaient *«un rôle économique aux effets généralement stabilisateurs»* (DP 961 du 31 août 1989). Ce qui déclencha une cascade de répliques publiées dans les livraisons suivantes.

Victor Ruffy et son directeur de thèse, Jean-Bernard Racine, conclurent deux mois plus tard (DP 970 du 2 novembre 1989) par de simples et solides rappels. Le premier réaffirmait que la spéculation restait une pratique condamnable et inadmissible tandis que le second soulignait la spécificité largement reconnue des biens fonciers, notamment en raison de la dimension sociale de ce marché particulier.

Victor Ruffy comprenait que le libéralisme économique servirait de tremplin à l'extrême droite. Cette évolution de plus en plus manifeste l'inquiétait.

Ceux qui l'ont côtoyé se rappellent la constance avec laquelle, dans ses discours publics et ses interventions parlementaires, il dénonçait le *«tout quantitatif»* des adeptes de la croissance à tout prix et de sa mesure par le produit national brut – un indicateur dont on sait la valeur insuffisante.

Devant la pression de l'actualité, Victor Ruffy tenait à conserver le recul de la réflexion. Il savait que le court-termisme, dont l'hyper connexion à l'ère d'Internet représente le stade suprême, contribue à tuer la confiance dans les responsables, les élus en particulier.

Pour faire face au péril des temps et des gens, il est bon de garder au cœur le souvenir de cet humaniste éclairé et bienfaisant.

Regards sur la nouvelle littérature romande

Quatre romans attachants en guise d'échantillon

Pierre Jeanneret - 07 avril 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29169

De très nombreux ouvrages sont parus fin 2015 et en ce début de 2016 en Suisse romande, souvent publiés par de *«petits»* éditeurs courageux. Ils démontrent une belle vitalité de la création littéraire dans nos régions.

De manière certes arbitraire, nous en avons retenu quatre.

Harry Koumrouyan a fait toute sa carrière dans l'enseignement public genevois. *Un si dangereux silence*, paru en 2016 aux Editions de L'Aire, est son premier roman. Touffu (un peu trop), il constitue une véritable saga, sur trois générations, de la famille Simonian, d'origine arménienne.

On y trouve le grand-père Aram, véritable patriarche de la famille. Sans renier ses origines, l'exilé est fier de son intégration et de sa réussite économique. Né dans l'Empire ottoman, il a échappé au génocide. Le clan se réunit tous les 24 avril pour commémorer celui-ci, qui hante la mémoire arménienne: c'est aussi l'occasion d'un festin aux